

Assignation à comparaitre tribunal de proximité

Par cassepaslatete, le 07/03/2009 à 12:11

Je suis assigné à comparaitre au tribunal de proximité dans le cadre d'un litige avec une société de pose d'enduits extérieurs.

J'ai fait parvenir mes conclusions et le dossier de pièces jointes au tribunal et à la partie adverse.

Je commence à préparer l'oral" du tribunal, mais ne connaissant pas le déroulement de la séance, pouvez vous me donner des conseils sur le contenu et la forme de ma défense. Merci d'avance pour votre précieuse aide